

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Coronavirus

Le Japon sort de l'état d'urgence

Le coronavirus a finalement épargné l'Archipel qui ne déplore que 749 morts... • (Page 08)

Face à la crise du pétrole

L'Arabie saoudite supprime les allocations

L'Arabie saoudite a annoncé lundi un plan d'austérité dans lequel elle va tripler... • (Page 08)

GOUVERNANCE DU TOGO

• (Pages 03 & 05)

Analyse d'une excellente tenue budgétaire



• Koffi SODOKIN, Enseignant - Chercheur à l'Université de Lomé

Transferts monétaires

7993 ménages dans la région centrale bénéficient de 178.155.000 FCFA

Dans le souci de poursuivre son programme de transfert monétaire, le gouvernement... • (Page 04)

Compagnie aérienne

Air Sénégal reporte l'ouverture de ses nouvelles lignes

Air Sénégal ira finalement à Londres et à Genève en début d'année 2021. Les deux liaisons... • (Page 06)

Côte d'Ivoire

Jely Group mobilise 5 milliards de FCFA pour les PME

Jely Group, cabinet spécialisé dans le financement et la restructuration des PME a mobilisé entre... • (Page 06)

Entreprise

• (Page 02)

Samuel Sanwogou : « On gagne plus en se formalisant »



Startup

Africa Netpreneur Prize Initiative 2020 lancé

La compétition des startups promue par le richissime homme d'affaires et philanthrope... • (Page 11)

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Entreprise

Samuel Sanwogou : « On gagne plus en se formalisant »

En sa qualité de Directeur général du CFE (Centre de formalités des entreprises), Samuel Sanwogou estime que le secteur informel doit évoluer avec son temps. Car, « On gagne plus en se formalisant ».



● Joël YANCLO

Les acteurs du secteur informel doivent se formaliser en créant leurs entreprises au Togo. Le Directeur général du CFE (Centre de formalités des entreprises), Samuel Sanwogou a invité lundi 18 mai 2020, les acteurs du secteur informel à créer leur société. « On gagne plus en se formalisant », a-t-il affirmé, d'après des propos rapportés par republicoftogo. Nul n'ignore que des dizaines de milliers de Togolais évoluent dans l'informel et ne payent ni impôts, ni taxes à l'Etat. A voir la dernière étude de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), 87,9% des emplois sont générés par ce secteur

via plus d'un million d'unités de production informelles (UPI). Près de 200.000 personnes travaillent directement pour ces structures, mais c'est sans doute beaucoup plus. Le chiffre d'affaires généré par l'ensemble des UPI informelles est supérieur à 4 milliards de Fcfa. La aussi ce chiffre doit être certainement plus important. De même, la sphère informelle est d'abord celle du petit commerce et de la micro entreprise. Au Togo, le secteur informel constitue une part importante, si ce n'est dominante, de toutes les économies en développement. L'urbanisation rapide, l'absence de protection sociale qui force à générer un revenu de subsistance et le manque de capital social et humain sont autant de

facteurs structurels qui expliquent la multiplication des emplois peu productifs dans les petites unités de production domestiques. Le concept de secteur informel qui réunit l'ensemble de ces unités de production échappant plus ou moins à la régulation recouvre une réalité hétérogène dont les caractéristiques, les déterminants et surtout les dynamiques restent largement méconnus. A long terme une économie entièrement formalisée est souhaitable, mais les experts ne sont pas tous d'accord. A bien des égards, son développement peut être considéré comme la réponse apportée au défi de la croissance de la population, donc de la demande d'emplois souvent au détriment de l'accumulation du capital.

AUX DECIDEURS ...

NP

Sauver le secteur informel

L'Afrique est relativement épargnée par la pandémie du COVID-19. La maladie y est beaucoup plus lente que dans la plupart des autres régions du monde. L'activité économique formelle dans tous les pays tourne au ralenti, au même moment où le secteur informel, aussi têtù qu'il soit continué de développer ses tentacules pour la satisfaction des besoins des populations. Une réalité africaine aux vues et aux vues de tous. Aujourd'hui, avec l'avènement du COVID-19, et étant donné la difficulté d'interdire les activités informelles sur l'étendue du territoire national d'un pays africain, il semble plus judicieux d'encourager une reprise progressive de certaines de ces activités. Contrairement aux pays développés, le phénomène de l'informel est très présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène se nourrit de la relative faiblesse de l'Etat et de la coexistence entre des institutions formelles héritées de la colonisation et celles tirées des us et coutumes africains. La majorité des Africains vivent au jour le jour et se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité. Vouloir confiner ces acteurs équivaudrait alors à les laisser mourir à petit feu. Par ailleurs, ils contrôlent la quasi-totalité des chaînes de production et de distribution alimentaire. Les protéger reviendrait à préserver des moyens de subsistance, mais en même temps éviter une rupture de ces chaînes qui favoriserait la hausse des prix.

Le maître-mot est ici l'efficacité de l'encadrement gouvernemental, qui se ferait en usant de la carotte et du bâton. Les acteurs de l'informel – les individus et les entreprises – qui respectent les gestes barrières seraient soutenus par un financement préférentiel et auraient accès aux marchés et à d'autres avantages. Mais cela suppose aussi que la force publique soit plus présente pour les superviser et de façon très stricte.

Par exemple, les dispositions prises concernant le transport intra-urbain au Sénégal consistant à autoriser certains transports publics à opérer en respectant certains gestes barrières, comme le port des masques et la limitation du nombre de passagers autorisés, sont pertinentes et pourraient être renforcées et répliquées dans d'autres secteurs. Le seul bémol est que l'appui de l'Etat devrait être davantage ressenti par les acteurs qui respectent les règles, pour combler ne serait-ce que partiellement le manque à gagner subi. De même, les activités de production alimentaire, comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche et la transformation des produits alimentaires pourraient être davantage encouragées et soutenues. Au niveau des marchés à ciel ouvert, les mesures actuellement appliquées dans beaucoup de pays, consistant à les fermer plus tôt pour les désinfecter et les remettre à la disposition des commerçants et clients, sont salutaires. On pourrait en augmenter l'efficacité en renforçant le contrôle, les sanctions le cas échéant et l'accompagnement. La réouverture des activités économiques est d'autant plus souhaitable que les fonds de solidarité mis en place par les Etats pour soutenir les ménages pauvres, ne suffiront pas pour couvrir tous les ménages pauvres de nos pays, surtout si la pandémie devait encore durer. En autorisant la reprise de certaines activités informelles, l'Etat permettrait en même temps aux acteurs concernés de pouvoir subvenir au moins partiellement à leurs besoins et de réduire leur dépendance envers l'assistance publique. De plus, ces activités généreront des impôts et taxes indirects qui amélioreront le recouvrement fiscal. En effet, si le secteur informel paie très peu d'impôts directs, il contribue fortement à l'impôt indirect, qui constitue la part la plus importante des recettes fiscales.

En Afrique, l'informel fait face à de nombreuses contraintes, notamment le manque de formation, le manque de clientèle fidèle, des infrastructures inadéquates de télécommunication et de transport et, bien sûr, le faible accès à un financement adapté et des filets de sécurité sociale. La crise actuelle offre à l'Etat une occasion unique d'obtenir plus de prise sur ces activités pour mieux les inciter à se moderniser et se consolider.

● Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Gouvernance du Togo

Analyse d'une excellente tenue budgétaire

Que s'est-il passé au Togo durant la décennie 2010-2020, au regard du financement public tant au niveau des prévisions qu'au niveau des réalisations ? Quels en sont les impacts réels et quelles leçons pour la décennie 2020-2030 ? A ces interrogations, Koffi Sodokin, Enseignant – Chercheur à l'Université de Lomé, passe à la loupe dans une étude, les performances budgétaires sur la période 2010-2020 et fait des projections sur la décennie 2020-2030.

Lumière sur les 10 merveilleuses et cap sur les 10 glorieuses. L'évidence des statistiques budgétaires sur la période 2010-2020 au Togo

Le gouvernement togolais a entrepris des réformes importantes ces dix dernières années avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population grâce à des politiques publiques idoines. Les actions mises en œuvre étaient globalement orientées par la Stratégie de Croissance Accélérée et de promotion de l'Emploi (SCAPE). Le Togo a dès lors enregistré des améliorations du niveau d'éducation et une augmentation de l'espérance de vie, et des avancées notables au niveau des défis de réduction des inégalités et de l'amélioration du bien-être des populations vulnérables. C'est dans cette dynamique que depuis le point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés en décembre 2010, le Gouvernement s'est employé chaque année à élaborer et exécuter le budget conformément à ses objectifs de développement économique et social orientés actuellement par le Plan Nationale de développement (PND) structuré sur la période 2018-2022. Que s'est-il passé au Togo sur la décennie 2010 à 2020, au regard du financement public tant au niveau des prévisions qu'au niveau des réalisations ? Quels en sont les impacts réels et quelles leçons pour la décennie 2020-2030 ?

Les 10 merveilleuses années d'une route de prospérité retrouvée

Le projet de loi de finances que le gouvernement togolais a présenté à la fin de l'année 2019 suit un cap, celui de la prospérité togolaise amorcée depuis une dizaine d'année. Il se présente comme une perspective qui porte moins sur la dépense publique, la dette, mais sur la création de richesse par les entreprises et sur la valorisation du travail et une mobilisation rationnelle des ressources fiscales. Le Gouvernement a fait le choix structurel de valoriser le travail et l'esprit entrepreneurial des jeunes afin de permettre à nos entreprises d'être plus profitables pour investir, innover et créer des emplois. Le projet de loi de finances 2020 obéit également à une règle à laquelle je crois profondément, qui est celle d'une constance rationnelle dans la progression. Il ne s'agit pas de lancer une révolution fiscale à chaque exercice budgétaire mais de tenir un cap rigoureux et efficace de la gestion des finances publiques. Dès la fin de l'année 2011, le Togo a engagé une transformation structurelle et profonde de son mécanisme de collecte des recettes fiscales avec la fusion des régies de la douane et des impôts pour créer l'office Togolais des recettes (OTR) vers la fin de l'année 2012. Le projet de loi de finance, gestion de l'Etat 2020 maintient le même cap et, pour ce qui me concerne, je

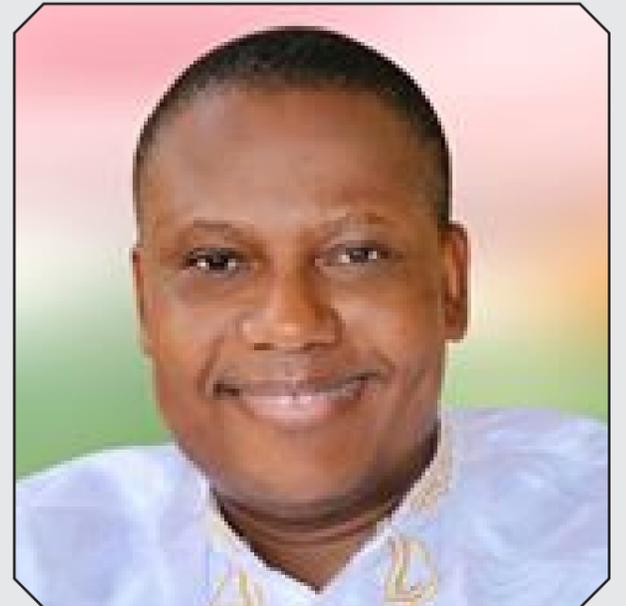
reste convaincu que cette constante et rationnelle progression paie déjà et paiera encore plus dans les années à venir. Il apparaît enfin cohérent, au regard de la volonté du Gouvernement de relancer l'activité économique, de réduire la dépense publique et la dette et, surtout, de soutenir l'investissement du secteur privé, domaines dans lesquels le Togo s'est engagé à vite progresser au regard des engagements du Plan Nationale de Développement (PND) portant sur la période 2018-2022, et tout ceci dans un environnement international de plus en plus instable sur un point de vue économique et sanitaire depuis quelques 4 mois avec de nombreux défis mais également de grandes opportunités. Les corollaires sont les perspectives de l'amélioration continue de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes, une amélioration globale des conditions de vie et, finalement, un rayonnement national et international du Togo.

Comme on le sait déjà, le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement. L'objectif du Gouvernement Togolais est de s'employer avec cet outil entre autres à (i) lutter contre l'extrême pauvreté en milieu rural et combattre la précarité en milieu urbain ; (ii) accentuer la mobilisation des ressources internes et externes afin d'augmenter les financements des secteurs accélérateurs de croissance et des secteurs sociaux prioritaires ; (iii) accélérer le développement social à travers des choix stratégiques pour les investissements dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures rurales et des travaux publics.

Un budget Général de qualité et très réaliste sur les 10 dernières années

Dans une perspective globale, de 546,03 milliards en 2010, les prévisions budgétaires selon les lois de finances rectificatives sont passées à 1430,10 milliards en 2019, soit un taux moyen de progression sur une base annuelle de plus de 14,8%.

Pour l'année 2020, le budget de l'Etat gestion 2020 prévoit en recettes et en dépenses un montant de pour un montant de 1463,83 milliards. Il faut remarquer de plus, ici, que sur une période de 10 ans le Togo a réalisé un taux positif de la croissance du PIB réel en moyenne de 5% sur une base annuelle. Ce qui est une performance soutenue et considérable au regard de la période difficile allant de 1990 à 2005 et la période de rétablissement de la confiance globale de 2005 à 2010. Il faut aussi noter, ici, qu'il ne faut pas faire la



• Koffi SODOKIN, Enseignant – Chercheur à l'Université de Lomé

confusion entre la progression notable du montant du budget de l'Etat de 2010 à 2020 et la progression de la croissance du PIB, le budget de l'Etat ne contribuant qu'en partie à la croissance économique. D'autres facteurs, notamment les efforts en investissement du secteur privé (qui ne sont pas pris en compte ici) participent également à la croissance économique. Par exemple dans le cadre du PND 18-22, la contribution du secteur privé à la croissance économique est estimée à hauteur de 60% des efforts d'investissement.

Au niveau des réalisations, elles sont passées de : (i) en recette pour 357,55 milliards en 2010 à 1152,79 milliards en 2018 et (ii) en dépenses pour 432,94 milliards de FCFA à 1089,28 en 2018.

Des recettes budgétaires bien optimisées

Les taux de réalisation en fonction de la dynamique du cycle de l'activité économique et de la collecte des recettes fiscales sont supérieurs à 100% pour les années 2010, 2011, 2013 et 2015 et

• Tableau 1. Les chiffres clés du budget de l'Etat 2010-2020 en milliards de FCFA

Evolution des prévisions pour le Budget général de l'Etat											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prévisions LFI	432,66	534,71	646,86	782,50	832,67	815,91	1002,65	1227,42	1321,91	1461,03	1463,83
Prévisions LFR	546,03	562,74	603,78	696,77	723,21	829,69	1154,52	1412,23	1307,56	1430,10	
Réalisations des recettes	357,55	417,61	457,43	543,98	655,28	741,46	948,76	1195,56	1152,79	n.d	
Réalisations des dépenses	432,94	439,69	510,49	615,56	675,92	834,64	991,32	1223,94	1089,28	n.d	
Taux de croissance du PIB (%)	6,1	6,4	6,54	6,11	5,92	5,74	4,92	4,45	4,88	5,5 (est.)	

Suite à la page 5

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Transferts monétaires

7993 ménages dans la région centrale bénéficient de 178.155.000 FCFA

Dans le souci de poursuivre son programme de transfert monétaire, le gouvernement togolais a repris depuis le 06 Mai dernier le paiement sur toute l'étendue du territoire national au profit de 140.000 ménages.

● Bernard AFAWOUBO

Le paiement du transfert monétaire repris le 06 mai dernier, se fait dans le respect scrupuleux des mesures barrières qui rentrent dans le processus de lutte contre la pandémie de COVID-19. Ainsi les bénéficiaires désignés arrivent sur les sites de paiement par groupe de 15 personnes au maximum, suivant les honoraires définis d'un commun accord avec l'agent-payeur Moov, l'Anadeb et les communautés. Désormais, tous les bénéficiaires sont dans l'obligation de respecter les



nouvelles données, allant du port systématique de masque au lavage des mains à l'entrée des sites sans oublier les mesures de distanciations. Les 11 villages dans lesquels s'effec-

tuent les paiements respectent à la lettre ces mesures. Il faut souligner que dans la région centrale tout comme dans les autres régions bénéficiaires des transferts monétaires

au Togo, chaque paiement est précédé d'une séance de sensibilisation sur les mesures barrières contre le COVID-19. Ces sensibilisations sont assurées par les autorités

traditionnelles des villages concernés, ainsi que par des membres des CVD. Pour cette reprise, les bénéficiaires des villages programmés, à savoir, Somieda et Abidjande dans la préfecture de Sotouboua, et Alheride, Kikimini, Azanade, Kolina, Koumoniade, Ahou matchatom, Faring, Labide, et Tchalo dans la préfecture de Tchaoudjo, perçoivent leur cinquième paiement du transfert trimestriel de 15.000 francs CFA par ménage. Pour rappel, le transfert monétaire a été initié par l'Etat togolais en 2019, dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (FSB). Ces transferts

monétaires visent à accroître le revenu et la consommation des ménages des zones ciblées, et de ce fait leur capacité à faire face aux chocs. Au titre de l'année 2020, les transferts monétaires ciblent 61.000 ménages pauvres, et 120.000 ménages à l'horizon 2021. En raison de la pandémie du Covid-19, le gouvernement, à travers un financement mobilisé conjointement avec la Banque mondiale, a décidé d'élargir l'opération de paiement des transferts monétaires à 140.000 ménages des zones ciblées pour une durée de six mois, et ce, dans le respect des mesures barrières.

COVID-19

L'ONU demande aux médias de faire preuve de responsabilité

L'ONU demande aux médias en général de déclarer « de manière proactive et professionnelle » les cas de propos haineux, de désinformation, de mésinformation et de discrimination liés à COVID-19, qu'ils soient le fait d'acteurs étatiques ou non étatiques.

● Nicole ESSO

L'Organisation des Nations unies (ONU) propose aux médias d'instituer des systèmes d'autorégulation, de type ombudsman ou médiateur de presse, afin de garantir que le droit de correction ou de réponse est appliqué aux articles ou reportages jugés discriminatoires dans le contexte pandémique. Pour la couverture de cette crise, l'ONU appelle également les médias et leurs journalistes à adhérer aux « normes éthiques et professionnelles les plus élevées », afin de rapporter les faits avec précision et sans parti pris, en vérifiant les informations et en évitant les stéréotypes, sans se référer inutilement à des critères tels que la race, l'ethnicité, la nationalité ou la religion. Dans cet esprit, la Fédération internationale des journalistes (FIJ), première organisation mondiale de la profession, a exhorté, début mars, ses quelque 600 000 membres répartis dans 146 pays à faire preuve de responsabilité dans cette couverture. Selon elle, « le rôle des médias est de fournir aux

citoyens des informations vérifiées, exactes et factuelles et d'éviter les informations sensationnalistes susceptibles de provoquer une panique et une peur généralisées ». Pour la FIJ, il est particulièrement crucial, dans ce contexte, de respecter la Charte mondiale d'éthique des journalistes, dont les principes constituent « le meilleur antidote contre la mésinformation, les fausses nouvelles et les théories du complot qui circulent sur les réseaux sociaux ».

La société civile encouragée à promouvoir l'inclusion et la solidarité

Dans ses orientations, l'ONU considère essentiel que les personnalités influentes de la société, notamment les chefs religieux, les dirigeants de syndicats et d'organisations non gouvernementales (ONG), les responsables de la jeunesse et les influenceurs, dénoncent activement la haine et expriment leur solidarité avec ceux qui en sont la cible. Devant la montée, dans de nombreux pays, de l'ethno-nationalisme, de la stigmatisation et des dis-

cours de haine ciblant les groupes vulnérables, M. Guterres a lui-même demandé aux responsables religieux et aux organisations confessionnelles de « dénoncer activement les messages inexacts et nuisibles » et d'encourager toutes les communautés « à promouvoir la non-violence et à rejeter la xénophobie, le racisme et toutes les formes d'intolérance ».

Conformément aux normes internationales en matière de droits humains, la société civile devrait collaborer avec les parties prenantes concernées - y compris les gouvernements, les Nations Unies, les organisations régionales, les médias sociaux, les journalistes, les universitaires et les experts - au suivi de l'impact de ces fléaux en lien avec la pandémie. Son rôle est aussi de développer des réponses impliquant les communautés les plus touchées, par exemple en menant des campagnes d'information sur les réseaux sociaux, estime l'ONU.

Les recommandations de l'ONU pour contrer le «



virus de la haine »

La pandémie de COVID-19 suscite un élan de solidarité entre les nations et les communautés. Elle s'accompagne aussi d'un déferlement de haine et de xénophobie, alimenté par la rumeur et la désinformation sur le coronavirus. Face à ce poison qui entrave la jouissance des droits humains, freine le développement durable et menace la paix et la sécurité internationales, les Nations Unies prônent l'action à tous les niveaux de la société. « Nous devons agir maintenant

pour renforcer l'immunité de nos sociétés face au virus de la haine », a plaidé le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un appel à une « action résolue pour mettre fin aux discours de haine dans le monde entier ». Comme le détaille une note d'orientation publiée le 11 mai par l'ONU, le phénomène prend des formes diverses, de la recherche de boucs émissaires à l'utilisation de stéréotypes, de la stigmatisation de groupes ou d'individus au recours à des propos « méprisants, misogynes, racistes, xénophobes, islamophobes

ou antisémites ». Depuis que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a décrété, le 30 janvier, l'urgence de santé publique de portée internationale, des personnes d'origine chinoise ou appartenant à des minorités ethniques et religieuses sont accusées de propager le virus. Il en va de même pour certaines populations marginalisées comme les migrants et les réfugiés. Parallèlement, des théories complotistes circulent, visant pêle-mêle les juifs, les musulmans, les chrétiens ou encore les baha'is.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

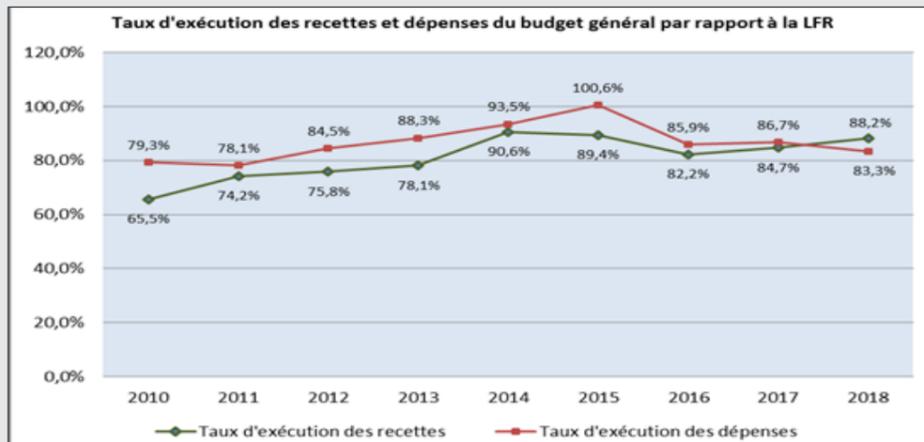
Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Suite de la page 3

● Graphique 1. Exécution du budget 2010-2018



Source : Divers documents sur les lois de finances 2010-2020.

● Tableau 2. Evolution des recettes fiscales 2010-2019

Recettes fiscales en milliard de FCFA										
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes Fiscales	246,7	291,4	327,7	403,6	458,2	516,3	568,5	625,4	660,3	669,5

Source : divers documents OTR

inférieurs à 100% pour les autres années.

Pendant ces dix dernières années, le Togo a atteint les objectifs les plus difficiles dans un contexte des choix non évidents. La création réussie de l'Office Togolais de Recette dans un environnement francophone sous régional inexpérimenté en matière de gestion de régis de collecte fusionné est l'une des prouesses la plus innovante qui soit. Le taux moyen de croissance des recettes fiscales sur une base annuelle est de 12% depuis 2010 en passant de 246,7 milliards de FCFA à près de 670 milliards de FCFA en 2019. La projection des recettes fiscales pour l'année 2020 s'élève à 678,4 milliards de FCFA et montre que le Gouvernement reste dans une perspective robuste de la confiance dans la dynamique économique future. Les recettes fiscales ont, ainsi, presque triplé en 10 ans grâce à une économie de plus en plus dynamique et une efficacité dans la collecte.

Néanmoins, il est une certitude que la crise sanitaire va certainement contribuer à réduire sensiblement les recettes fiscales, au regard de la baisse de l'activité économique mais les nombreux efforts sans précédents du Gouvernement pour alléger les difficultés des entreprises constituent une garantie pour la sauvegarde d'un tissu économique et d'un retour rapide à la normal des contributions fiscales des entreprises. En somme, on peut imaginer la pandémie comme un seuil ou une sorte de sommet « d'allergie fiscale » qu'il ne serait pas fiscalement rentable de dépasser. L'ensemble des initiatives économiques de relaxation fiscale, en diminuant le poids de l'imposition, de décalage des réclamations sur les entreprises et la population, permettront de réduire une pénalisation du travail, de l'épargne et du profit qui sont des facteurs nécessaires à la relance de la machine productive. La politique publique et fiscale du gouvernement togolais ces 3 derniers mois est une référence incontestable en la matière économique. Ces mesures devraient permettre d'éviter l'effondrement des revenus des ménages et les profits des entreprises et inciter finalement à la reprise de la demande globale et instaurer par ricochet une confiance globale et maintenir l'attractivité de l'économie togolaise.

Les dépenses budgétaires bien maîtrisées

La lecture des Lois de Finance Rectificatives montre que les prévisions des dépenses budgétaires ont évolué de 468,12 milliards en 2010 à 935,80 milliards en 2019. Les prévisions pour l'année 2020 sont estimées à 959,09 milliards. Quant aux réalisations elles sont passées de 374,93 milliards en 2010 à 786,99 milliards en 2018.

Sur ces 10 dernières années, on relève également et de manière notable que les taux de réalisations des dépenses budgétaires sont très appréciables et au-delà de 80%.

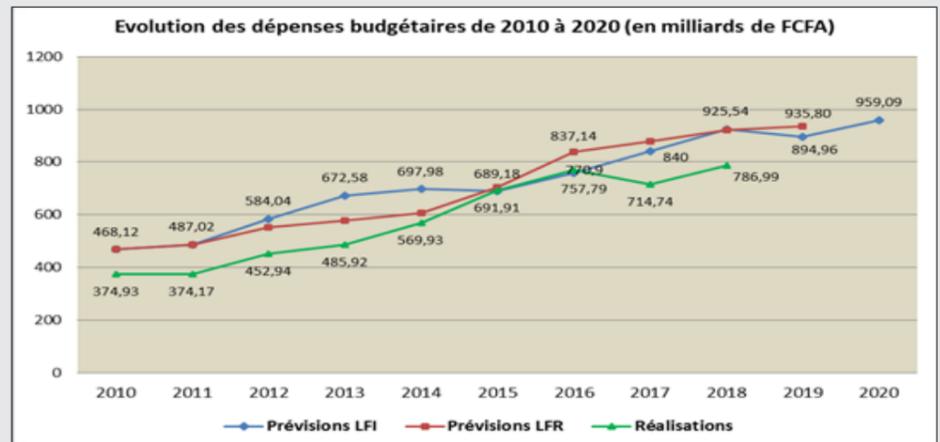
Une croissance économique réelle historique et robuste

Le Togo a posé les bases nécessaires pour mettre le cap sur une économie glorieuse à l'horizon 2030 avec à la clé, pour une première période de 5 ans étalée sur 2018-2022, un Plan National de Développement (PND) très réaliste et ambitieux. Les principaux fondamentaux politiques ont été calibrés depuis la fin de l'année 2018 avec des élections législatives libres suivies des municipales historiques et de très grande qualité et enfin l'élection présidentielle de 2020 qui a montré la très grande maturité démocratique du Togo. Le Togo devrait poursuivre sa route, comme le montre la grappe 2002-2018 sur la graphique ci-dessous (une moyenne de 3,9% de croissance sur un peu plus de 15 ans), vers la prospérité même si l'année 2020 est considérée comme celle d'un ralentissement exceptionnel de la croissance.

Tenir bon dans un environnement international malade du Covid 19 et réaliser les 10 années glorieuses à l'horizon 2030

Pour aller plus loin, il faut noter que le Gouvernement a fait des exploits considérables en matière de rétablissement et d'assainissement des finances publiques ces dix dernières années. La performance est d'autant plus élogieuse puisque la technique difficile consiste à poursuivre des objectifs qui renforcent le pouvoir d'achat des populations à travers la mise en place de nombreux canaux de lutte contre la pauvreté des jeunes, des femmes et de l'ensemble des populations les plus vulnérables. Il s'agit et pour ne citer quelques-unes des initiatives les plus exemplaires à savoir : le quota pour l'entrepreneuriat jeune, le Fonds National pour la Finance Inclusive (AGRISEF, AJSEF...), les nombreux projets de développement à la base (cantines scolaires, VEC, l'emploi des déscolarisés en milieu rural, l'ANVT, le PUDC, le PAPV...) et les transferts monétaires. Ces nombreuses initiatives ont permis de créer de nouveaux emplois et de revenus, amélioré le bien-être des populations les plus vulnérables et ont dans certains cas renforcé et consolidé les revenus existants. La vision politique globale de ces 10 dernières années a été menée à son terme à travers la volonté clairement affichée de produire de la croissance, de susciter des revenus et d'améliorer la demande et finalement de faire de la lutte contre la pauvreté une réalité. La proportion de la population togolaise définie comme pauvre est passée de 61,7% en 2006 à 58,7%

● Graphique 2. Dépenses budgétaire 2010-2020.



Source : Divers documents sur les lois de finances 2010-2020.

● Tableau 3. Incidence de la pauvreté au Togo : 2006-2017

Incidence de la pauvreté au Togo 2006-2017				
Années	2006	2011	2015	2017
Proportion pauvres en %	61,7	58,7	55,1	53,5

en 2011, 55,1% en 2015 et 53,5% en 2017, soit une baisse de plus de 8 points en 10 ans. La perspective pour 2022 est de passer sous la barre des 50% en 2022.

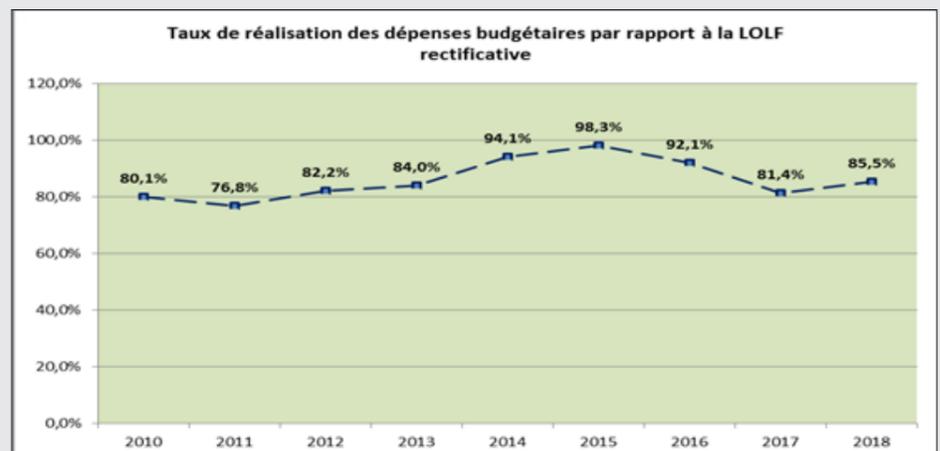
Les efforts historiques déployés par le Togo (400 milliards de FCFA hors budget prévisionnel) pour sauver des vies, sauvegarder la confiance, procurer un revenu de solidarité et de survie pour les plus vulnérables et maintenir un niveau acceptable de la dynamique économique devraient permettre une reprise sur de bonnes bases dès le desserrement des contraintes de mobilités et de contacts en lien avec la crise sanitaire. Les prévisions les plus sérieuses tablent sur un taux de croissance compris entre 2,1% et 2,5% pour l'année 2020 contre 5,3% en activité hors crise sanitaire avec une pression sérieuse sur les finances publiques, notamment une baisse des recettes fiscales et non fiscales ainsi qu'une forte contrainte sur le remboursement des services de la dette. Les espoirs sont, cependant, permis au regard de la conscience internationale d'une réponse globale nécessaire. Les perspectives (moratoire/annulations en lien avec les dettes extérieures des pays les plus pauvres) sont louables et d'une grande nécessité.

Le futur de l'économie togolaise était déjà éclairci par les perspectives offertes par les projets majeurs du PND. La relance consistera à mobiliser rapidement les ressources nécessaires au démarrage des projets non encore entamés et au redémarrage des travaux publics et public/privés de grande envergure en cours (Rénovation des centres de santé, Centrale Kékéli, dédoublement de la RN1, agropoles et transformation agricoles/agrobusiness ainsi que les bâtiments d'habitation... par exemple.

Il est vrai que 3 à 4 mois de crise sanitaire mondiale devraient impacter sérieusement les prévisions de croissance pour l'année 2020 mais la demande globale (consommations et investissements) au niveau national et international devrait repartir dès la normalisation et le lavée des restrictions aux déplacements nationaux et internationaux. Le monde est même très pressé de se remettre au travail. Les populations manifestent même dans certaines régions du monde pour retourner travailler. Ceci montre globalement que la confiance dans un futur glorieux de l'humanité est optimale. Loin de la lassitude, c'est plutôt une grande motivation à avancer, à continuer de marcher sur la route d'une meilleure prospérité et le Togo s'est préparé à tirer avantage de cette nouvelle dynamique.

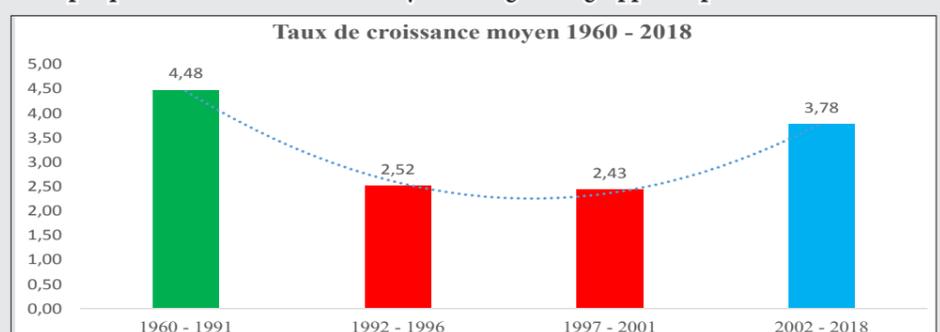
Les commandes publiques, privées et celles planifiées dans le cadre de partenariats publics/privés mettront certainement une tension sur le solde de l'État Togolais dans un premier temps, mais elles provoqueront sûrement une augmentation des besoins (main d'œuvre, matériaux), relançant les investissements des fournisseurs (outils de production, emplois...), diminuant le chômage, augmentant le pouvoir d'achat et, en fin, engendrant un effet multiplicateur dynamique dans tous les secteurs d'activité et propulsant le Togo sur un meilleur sentier de la prospérité à l'horizon 2030.

● Graphique 3 : Taux de réalisation des dépenses rectificatives sur (2010-2018)



Source : Divers documents sur les lois de finances 2010-2020.

● Graphique 4 : Taux de croissance moyen au Togo en 4 grappes de périodes de 1960-2018

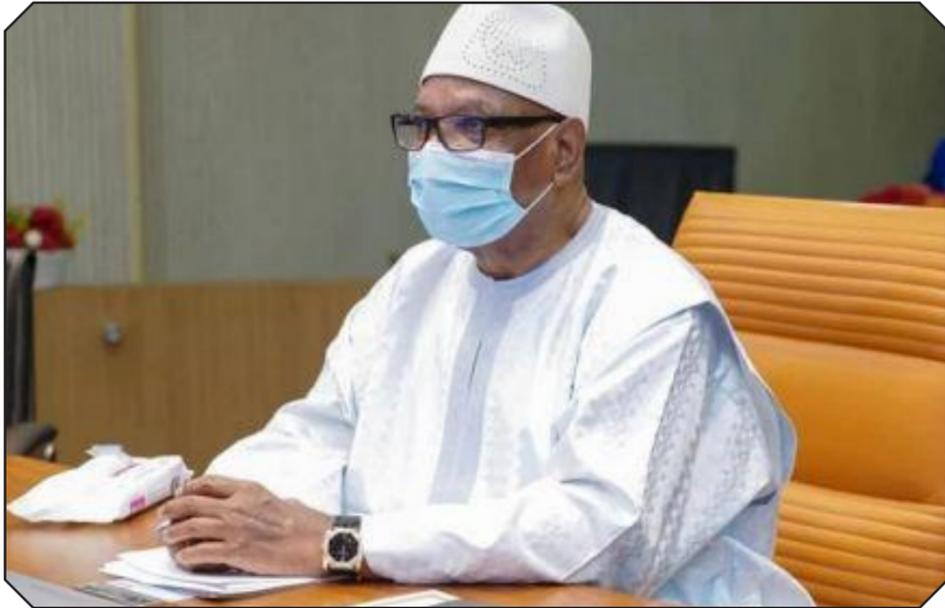


Source : World Development Indicators

Mali

Le gouvernement adopte un budget rectifié en hausse de 6,7%

Le gouvernement malien a adopté en Conseil des ministres le mercredi 13 mai, une Loi de finances rectificative pour l'exercice budgétaire 2020. Celle-ci se caractérise par une hausse des dépenses budgétaires, tandis que les recettes enregistrent une baisse.



Les dépenses budgétaires rectifiées se chiffrent désormais à 2780,935 milliards FCFA (environ 4,6 milliards \$) contre 2604,568 milliards FCFA (environ

4,3 milliards \$) dans le budget initial, soit une augmentation de 176,368 milliards FCFA (environ 290 millions \$) ou un taux de progression de 6,77%. Les prévisions rectifiées

des recettes budgétaires s'élèvent quant à elles, à 2040,957 milliards FCFA (environ 3,35 milliards \$) contre 2181,828 milliards FCFA (environ 3,6 milliards \$) prévus dans

le budget initial, soit une diminution de 140,871 milliards FCFA (environ 230 millions \$) ou une réduction de 6,46%. Selon les autorités du Mali, cette modification intervient « pour tenir compte des nouvelles orientations découlant des réponses à la crise sanitaire de la maladie à coronavirus, afin de contribuer à endiguer la pandémie et à atténuer son impact sur l'économie, tout en favorisant une reprise économique rapide ». Rappelons que le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta (photo), a annoncé le 11 avril 2020, la mise en place d'un plan de riposte contre la pandémie d'un montant de 500 milliards FCFA (environ 822 millions \$). D'après les projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique du Mali devrait fortement chuter sous l'effet de la maladie, passant de 5,1% du PIB en 2019 à 1,5% en 2020. Le déficit budgétaire devrait également s'aggraver de 1,7% du PIB en 2019 à 5,8% cette année.

Avec Agence Ecofin

Burkina Faso

Ratification des accords de prêt de la BAD

Le conseil des ministres du Burkina Faso vient d'autoriser la ratification de récents accords de prêt signés avec la Banque africaine de développement (BAD), dont le montant global s'élève à plus de 64 millions d'euros. Un financement destiné au projet d'eau potable et d'assainissement (Pepa-mr) et au projet de centrales d'énergies renouvelables « Yeleen ».



Le Projet «Yeleen»

La deuxième convention de financement relevant du ministère des Finances, et sur laquelle le conseil des ministres a apposé son visa, concerne l'accord de prêt N° 2000 2000 04652, portant financement du Projet «Yeleen» dont l'objectif est d'augmenter et de diversifier la fourniture d'électricité grâce à la construction de quatre nouvelles centrales solaires photovoltaïques pour une capacité cumulée de 52 mégawatts (MW). Ce projet qui couvre l'ensemble du territoire national sera réalisé entre 2020 et 2024, permettant le renforcement du réseau électrique ainsi que le raccordement de 30000 ménages. Le prêt de la BAD pour la réalisation de ce projet s'élève à environ 48,82 millions d'euros (soit 32 milliards de francs CFA), pour un coût total de 140,38 millions d'euros soit environ 92,08 milliards de francs CFA. Le projet «Yeleen» est également soutenu par l'Union européenne, l'Agence française de développement (AFD) et le fonds vert pour climat (FVC).

Afrik21

Afin d'améliorer son offre en eau potable, en assainissement et en énergies renouvelables, le Burkina Faso s'engage à respecter les termes des deux accords de prêt signés le 21 février 2020 entre son ministre Finances et la Banque africaine de développement (BAD). Le conseil des ministres, réuni le 6 mai 2020 à Ouagadougou, a autorisé la ratification de ces accords de prêt, dont le montant global se s'élève à plus de 64 millions d'euros. Il s'agit de l'accord de prêt N° 2100 1500 42246, portant financement du projet d'Eau potable et d'assainissement en milieu rural (Pepa-mr). D'un coût global d'environ 15,2 millions d'euros (près de 10 milliards de francs CFA), le projet vise à accroître le

taux d'accès à l'eau potable des populations des régions du Centre-Ouest de 70 % en 2018 à 84 % en 2022. Le projet vise également à faire passer le taux d'accès à l'assainissement dans cette même région de 15 % en 2018 à 70 % en 2025 et dans la région du Centre-Sud de 10 % en 2018 à 65 % en 2025. Ce projet intégralement financé par la BAD arrive à point nommé. L'accès à l'eau et à l'assainissement accuse un grand retard au Burkina Faso. En 2015, la proportion de la population rurale desservie par borne-fontaine dans ce pays d'Afrique de l'Ouest tournait autour de 8,7 %. Tandis que la proportion de la population rurale desservie par branchement privé (BP) était estimée à 0,3 %.

Compagnie aérienne

Air Sénégal reporte l'ouverture de ses nouvelles lignes

Air Sénégal ira finalement à Londres et à Genève en début d'année 2021. Les deux liaisons étaient au départ programmées pour fin octobre 2020. Mais avec l'évolution de la pandémie de Covid-19 et les choix opérationnels internes, les données ont changé.



Initialement prévue le 25 octobre, la ligne Dakar-Genève sera lancée le 28 janvier 2021 avec trois vols hebdomadaires tous les lundis, jeudis et samedis. La desserte sera opérée sans concurrence en A321 (pris en leasing) configuré en 16 sièges en classe Affaires et 149 sièges en classe Economie. Au départ de l'aéroport international Dakar Blaise Diagne, le vol HC409 partira à 00h40 pour arriver à Genève à 08h25, heure locale. Au retour, le vol HC410 quittera la capitale mondiale des institutions internationales à 09h55 pour se poser sur le sol sénégalais à 13h50. La route Dakar-Londres initialement prévue le 25 octobre

2020, démarrera le 02 février 2021 avec trois vols hebdomadaires les mardis, vendredis et dimanches. Au départ de l'aéroport international Dakar Blaise Diagne, le vol HC411 décollera à 00h15 pour se poser à Londres- Stansted à 06h25, heure locale. Au retour, le vol HC412 partira la capitale britannique à 07h50 pour atterrir sur le sol sénégalais à 14h05. En raison de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), Air Sénégal a suspendu toutes ses liaisons internationales et régionales depuis le vendredi 20 mars dernier. Cette suspension devrait s'achever le 1er juillet 2020.

Avec newsaero

Côte d'Ivoire

Jely Group mobilise 5 milliards de FCFA pour les PME



Jely Group, cabinet spécialisé dans le financement et la restructuration des PME a mobilisé entre septembre 2019 et avril 2020 (soit en 8 mois), 5 milliards 30 millions de FCFA (environ 8,5 millions USD) au profit des PME ivoiriennes dont 20% décaissés en pleine crise du Covid-19. Ces fonds ont été mobilisés auprès d'institutions financières locales et internationales.

Selon son Managing Partner, Mamadou Kouyaté, « Le financement existe pour les PME, mais à condition qu'elles aient un minimum d'organisation et de bonne gouvernance. Chez Jely Group, nous avons développé une méthodologie et une expertise qui nous permettent de transformer toute PME en entreprise rentable et pérenne. Ainsi nous avons la confiance des bailleurs

et nous pouvons lever des fonds même dans des situations difficiles. ». En effet, Jely Group a développé une méthodologie en 6 points s'appuyant sur une approche globale de l'entreprise allant de la stratégie aux finances en passant par l'efficacité opérationnelle, les RH, la communication et l'efficacité commerciale.

A propos de Jely Group

Jely Group est le premier cabinet dédié au financement et à la restructuration des PME. Depuis sa création, Jely Group a accompagné des PME dans les secteurs industriel, médical (pharmacies, cliniques), immobilier et des services en général. Jely Group a également une branche dédiée aux Ressources Humaines (Jely HR) qui offre des prestations de recrutement, en matière de renforcement de la gouvernance et de formation. <https://www.jely-group.com/>

Agence Ecofin

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↑ 0,45 %Variation annuelle ↓ -12,09 %

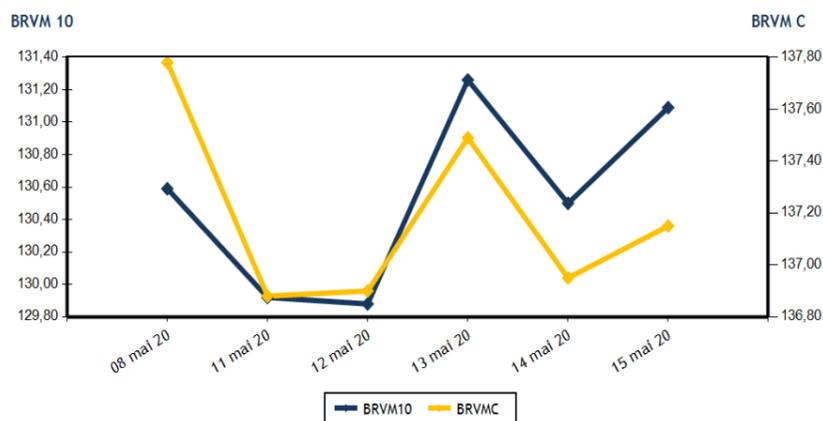
N° 95

vendredi 15 mai 2020

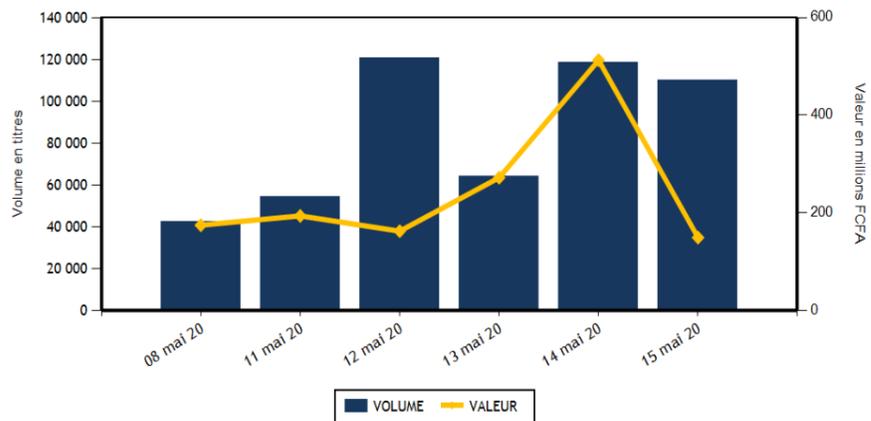
Site : www.brvm.org

Variation Jour ↑ 0,15 %Variation annuelle ↓ -13,87 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 120 763 567 411	0,15 %
Volume échangé (Actions & Droits)	108 493	-8,28 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	132 358 946	-74,14 %
Nombre de titres transigés	39	14,71 %
Nombre de titres en hausse	12	33,33 %
Nombre de titres en baisse	11	-26,67 %
Nombre de titres inchangés	16	60,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CFAO MOTORS CI (CFAC)	365	7,35 %	-16,09 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	515	7,29 %	-14,88 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	640	6,67 %	-20,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 050	5,00 %	-16,00 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 000	3,45 %	-24,81 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	4 973 379 252 533	5,40 %
Volume échangé	1 698	2 434,33 %
Valeur transigée (FCFA)	16 823 932	2 563,70 %
Nombre de titres transigés	7	250,00 %
Nombre de titres en hausse	2	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	5	

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 200	-6,98 %	-25,00 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 105	-5,34 %	-13,99 %
SOGB CI (SOGC)	1 610	-5,01 %	-37,60 %
SAFCA CI (SAFC)	330	-2,94 %	-1,49 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	1 500	-2,60 %	-2,91 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	33,13	-0,03 %	-12,03 %	3 775	11 741 335	61,95
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	432,06	-0,11 %	-12,78 %	11 119	51 353 670	9,33
BRVM - FINANCES	15	52,48	0,11 %	-13,95 %	88 866	65 482 571	5,31
BRVM - TRANSPORT	2	335,74	-1,40 %	-8,46 %	403	556 310	7,94
BRVM - AGRICULTURE	5	64,79	-0,52 %	-24,56 %	782	756 220	6,39
BRVM - DISTRIBUTION	7	207,80	2,84 %	-17,95 %	2 584	2 256 460	9,58
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	271,45	0,00 %	-10,21 %	964	212 380	3,41
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,60	
Taux de rendement moyen du marché	10,10	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,90	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	64	
Volume moyen annuel par séance	3 137,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 194 786,72	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	5,86	
Ratio moyen de satisfaction	49,84	
Ratio moyen de tendance	850,96	
Ratio moyen de couverture	11,75	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,85	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BEBEN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
01 BP 2965 Cotonou
Tél : (229) 21 31 21 25
Fax : (229) 21 31 20 77



BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie de Burkina Faso
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 502 Ouagadougou 01
Tél : (229) 25 30 87 73
Fax : (229) 25 30 87 19



CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 502 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77



GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau
Avenue Parnau Nalima
CP 88 Bissau
Tél : (246) 320 18 02 Fax : (246) 320 18 02



MALI
Immeuble SONIVIE, ACI 2000 Hamatlaye
BP 6111 Bamako
Tél : (223) 44 90 18 10
Fax : (223) 44 90 18 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Niger, Place de la centralisation
BP 13 200 Niamey
Tél : (227) 20 73 88 82
Fax : (227) 20 73 88 47



SÉNÉGAL
7, rue Jean Mermoz
BP 6956, Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 18



TOGO
489 L, Boulevard G. GNANASSINGBE Eyadema, Immeuble 501 Togo
BP 13082 Lomé
Tél : (228) 22 81 23 18
Fax : (228) 22 81 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E

Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan

Tél : +225 20 32 66 85 / 86 Fax : +225 20 32 66 84 Mail : brvm@brvm.org Site Web : www.brvm.org

Coronavirus

Le Japon sort de l'état d'urgence

Le coronavirus a finalement épargné l'Archipel qui ne déplore que 749 morts. Mais l'économie japonaise en récession depuis deux trimestres est entrée en récession.

Cinq. C'est le nombre de morts du covid-19 que déplorait le Japon pour la journée de dimanche. Soit presque 100 fois moins que la France dans le même laps de temps. Une performance qui semble confirmer la rapide sortie du pays de la psychologie sanitaire et de la léthargie économique dans laquelle l'avait plongé l'épidémie. Il y a un mois, le gouvernement avait mis le pays officiellement sous « état d'urgence », encourageant ses administrés à limiter leurs déplacements afin de freiner la progression du virus. La densité de la population à Tokyo et Osaka, l'âge avancé des Japonais (un quart de la population a plus de 65 ans) faisait craindre aux autorités une situation à la new-yorkaise. Mais le covid-19 a fait faux bond aux Cassandre : l'Archipel ne déplore que 749 morts. Le premier Ministre Shinzo Abe a donc annoncé jeudi qu'il mettait fin à l'état

d'urgence dans 39 préfectures sur 46. Hélas pour le pays, celles qui demeurent sous surveillance sont, outre celle de l'île d'Hokkaido, les plus actives, autour des mégapoles de Tokyo et d'Osaka, où a lieu la moitié de la croissance du pays. Ces dernières devraient officiellement revenir à la normale d'ici le 31 mai. La courbe des infections s'est ratatinée : 28 seulement dimanche.

Recul du PIB de 0,9% au premier trimestre

Pour impressionnante qu'elle soit, l'expression d'état d'urgence « employée au Japon traduisait davantage un état d'esprit vigilant face à l'épidémie qu'une ambiance de contrainte à la française. Aucune sanction, hormis le regard de travers des passants, n'était appliquée aux fortes têtes qui refusaient de modifier leurs habitudes. Si les Japonais, disciplinés, se sont large-



ment pliés de bonne grâce aux conseils du gouvernement, leur situation d'exception n'a jamais eu un caractère radical. Petit à petit, ils s'efforcent depuis quelques jours de reprendre leurs habitudes. Les restaurants rouvrent les uns après les autres. Les écoles, encore fermées, s'apprentent

à accueillir à nouveau leurs élèves. Les employés, qui se sont essayés au télétravail au lieu d'emprunter leurs habituelles rames de trains bondés pour des trajets interminables, retrouvent le chemin des bureaux. Les économistes ont quant à eux l'œil sur les premiers chiffres de la période

en train de s'achever. Lundi, le gouvernement a annoncé que le pays avait vu son PIB reculer de 0,9% au premier trimestre, pour la seconde fois consécutive, plongeant le pays dans la récession. Le trimestre en cours, où les effets du coronavirus ont pesé le plus, sera bien pire encore.

Les japonais continuent à consommer nippon

Seul vainqueur de ce carnage économique : le foyer nippon. Parents et enfants japonais contraints de rester chez eux ont fait bondir la consommation de produits à domicile. Les consoles Nintendo, qu'on disait sur le déclin il y a quelques années, sont plébiscitées. « Nos purificateurs d'air s'arrachent comme des petits pains. Les Japonais ont décidé de refaire leur intérieur », se félicite-t-on chez le groupe d'électroménager Dyson. « On parle beaucoup de la montée des violences conjugales à cause du coronavirus, mais je rencontre beaucoup de Japonais qui, au contraire, ont découvert qu'ils étaient plutôt heureux chez eux » s'amuse le directeur général d'un grand groupe de spiritueux au Japon.

Challenges.fr

Sanctions

Huawei dénonce une décision «arbitraire»

Le géant chinois se trouve dans le collimateur de l'administration Trump qui veut entraver sa capacité à mettre au point des semi-conducteurs à l'étranger.



Le géant des télécoms Huawei a fustigé lundi les dernières mesures de l'administration Trump visant à entraver la capacité du groupe chinois à mettre au point des semi-conducteurs à l'étranger grâce à de la technologie américaine. Le ministre américain du Commerce a annoncé vendredi avoir «ciblé stratégiquement et très précisément les achats de semi-conducteurs par Huawei, qui sont directement issus du savoir-faire américain. Il s'agit d'une décision «arbitraire et pernicieuse» et qui «aura des conséquences sur un grand nombre d'industries dans le monde», a réagi Huawei dans un communiqué. «Il y aura inévitablement des répercussions sur nos af-

aires», a commenté pour sa part lors d'une conférence l'actuel président en exercice de Huawei, Guo Ping. «Mais nous sommes confiants de pouvoir prochainement trouver des solutions», a relevé M. Guo.

Soupons d'espionnage

L'administration Trump perçoit Huawei comme une menace pour la sécurité nationale américaine. Les Etats-Unis soupçonnent l'entreprise d'espionnage au profit des autorités chinoises et se dépensent sans compter auprès de leurs alliés pour qu'ils empêchent Huawei d'accéder au marché de la 5G. Le groupe basé à Shenzhen (sud de la Chine) se revendique comme

le champion mondial de cette nouvelle norme de téléphonie mobile qui doit multiplier vitesse et capacité de transmission. Face aux dernières sanctions américaines, «la Chine prendra les mesures qui s'imposent pour défendre fermement les droits et intérêts légitimes des entreprises chinoises», a répliqué dimanche le ministère chinois du Commerce dans un communiqué.

«La Chine exhorte les Etats-Unis à cesser immédiatement ses mauvaises actions», a ajouté le ministère, considérant les restrictions comme une «menace sérieuse sur les chaînes d'approvisionnement mondiales».

(AFP/Le Matin)

Face à la crise du pétrole

L'Arabie saoudite supprime les allocations

L'Arabie saoudite a annoncé lundi un plan d'austérité dans lequel elle va tripler sa TVA et cesser les versements mensuels à ses citoyens, après la chute du prix du pétrole, qui plombe les comptes du pays.

TVA triplée, fin des allocations... C'est désormais l'austérité en Arabie saoudite, dont les comptes publics sont mis à rude épreuve par l'effondrement des prix du pétrole (dont le pays est un des principaux producteurs et le premier exportateur), et qui a ainsi décidé de prendre le taureau par les cornes, en mettant en oeuvre ces mesures très impopulaires. «Il a été décidé la fin du versement de l'allocation universelle à partir de juin 2020 et que la TVA passerait de 5% à 15% à compter du 1er juillet», a déclaré à l'agence de presse officielle SPA le ministre des Finances Mohammed al-Jadaan. Il a affirmé que la décision avait été rendue nécessaire par la «forte baisse» de la demande d'or noir dans le reste du monde. L'austérité concerne aussi les dépenses. Le gouvernement «annule, étale ou reporte» celles concernant des grands projets qui devaient diversifier l'économie saoudienne, a signalé le ministre. La semaine précédente, il avait averti qu'il allait falloir des mesures «douloureuses» et «drastiques» pour le budget du pays, fortement dépendant des exportations de pétrole. L'Arabie saoudite n'avait introduit de TVA qu'au 1er janvier 2018, en démarrant avec ce taux de 5%. Pour compenser la hausse du coût de la vie pour les moins favorisés, elle avait alors créé une allocation universelle, qui représente des milliards de dollars de dépenses chaque année.



Le gouvernement estime que Ryad pourrait perdre la moitié de ses recettes fiscales liées au pétrole, lesquelles assurent 70% du total.

L'Arabie saoudite prévoit d'emprunter près de 60 milliards de dollars

Alors que les premiers effets économiques de la pandémie de coronavirus se faisaient sentir, en mars, l'Arabie saoudite s'était lancée dans une guerre des prix en augmentant sa production et en abaissant le coût de la livraison pour ses clients, dans l'espoir de préserver voire augmenter ses parts de marché. Cette stratégie risquée a divisé les cours du pétrole saoudien par trois environ depuis le début de l'année. L'Arabie saoudite prévoit d'emprunter près de 60 milliards de dollars sur l'année pour financer son déficit budgétaire. Après avoir longtemps été excédentaire, le budget de l'Etat a constamment été dans

le rouge depuis 2014. Le Fonds monétaire international projetait en avril une contraction de 2,3% du produit intérieur brut du royaume en 2020. Si le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a lancé un ambitieux programme de modernisation du pays, son financement dépendait fortement du pétrole. Or les cours n'ont pas pris la direction espérée. L'un des projets emblématiques, consistant à bâtir de toutes pièces une mégapole futuriste appelée Neom sur les côtes de la mer Rouge, dans le nord-ouest, semble ainsi compromis. La question de son coût faramineux, pour 500 milliards de dollars, n'est pas la seule en jeu. Une résistance inattendue s'est élevée parmi la population locale, dans un pays peu ouvert aux voix discordantes. En avril, la fronde a abouti à la mort d'un membre de la tribu Houweitat, tué dans une fusillade avec les forces de sécurité alors qu'il refusait de céder ses terres.

capital.fr

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Journée internationale des forêts	21 mars 2020	Néant	www.fao.org
Conférence sur les frontières des facteurs d'investissement	2 - 3 Avril 2020	Royaume-Uni	http://wp.lancs.ac.uk/fofi2020/
Forum Ivoirien du Digital (FID) 2020	3 et 4 Avril 2020	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://fidci.com/
Conférence internationale sur la théorie appliquée, la finance macro et empirique	13 - 14 avril 2020	Grèce	http://amef.uom.gr/ amef@uom.edu.gr
3e réunion internationale sur la politique forestière	15 au 17 avril 2020	Copenhague (Danemark)	ifpmthree@gmail.com
Conférence internationale sur les ressources en fibres ligneuses et leur commerce	20 au 22 avril 2020	Lisbone, Portugal	https://www.itto.int
Semaine africaine du climat	20 au 24 avril 2020	Ouganda	http://unfccc.int/fr
Atelier annuel sur la macroéconomie appliquée	24 - 26 avril 2020	Chine	kerstin.el-shagi@cfdshenuecon.education
Semaine du commerce électronique	27 avril au 1er mai 2020	Genève, Suisse	+33 (0)617 076412 www.by-connect.com
Salon international du bétail et de la viande de l'Afrique de l'ouest	07-10 mai 2020	Lomé, Togo	https://www.afrique-agriculture.org/articles/nos-evenements/
Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020	11 au 19 juin 2020	Marseille, France	https://uicn.fr/congres-mondial-uicn-2020/
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Uranus sera bien aspecté : voilà qui vous permettra d'utiliser efficacement vos dons en matière d'argent. Si vous tirez le diable par la queue, vous trouverez enfin des solutions valables pour équilibrer votre budget. Pour ceux qui disposent déjà d'un pactole, grand ou petit, ce sera la journée idéale pour le faire fructifier au mieux. Prenez rendez-vous sans attendre avec votre banquier.

Taureau : La planète Neptune pourra vous souffler des idées financières déraisonnables. Si vous avez envie de prendre des risques, demandez au moins l'avis de personnes compétentes. Vous pourrez alors faire des choix intéressants.

Gémeaux : Une nette amélioration de l'état de vos finances est en vue. Vous pourrez même compter sur un coup de chance pure par le biais de jeux de hasard. Cependant, en attendant la pluie, continuez à arroser !

Cancer : Vous aurez tendance à voir trop grand en matière de finances. Etudiez à fond les propositions que l'on vous fait : elles sont moins lucratives qu'elles ne le paraissent et vous entraîneraient beaucoup trop loin. De même, évitez les dépenses somptuaires ; dans votre situation présente, elles sont inutiles et ne vous apporteraient que des inconvénients.

Lion : Vous ne serez pas du tout disposé à vous serrer la ceinture sur le plan matériel. Bien au contraire, vous vous passerez tous vos caprices, même s'ils sont dispendieux. Fort heureusement, vous serez en mesure d'améliorer votre situation financière grâce à d'habiles transactions ou à quelques rentrées d'argent tout à fait inattendues.

Vierge : Le moment est opportun pour établir un vaste programme d'économies. Maintenant que vous êtes libéré de l'influence néfaste d'Uranus mal aspecté, vous pourrez beaucoup plus facilement renoncer aux dépenses inutiles. Résultat : les fins de mois ne risqueront plus de tourner au cauchemar.

Balance : Evitez de prendre des risques excessifs dans le domaine pécuniaire. Mais rien ne vous empêchera d'effectuer des transactions financières profitables. Chance aux jeux accrue.

Scorpion : Ayez le bon réflexe de jeter au panier, sans regarder, toute loterie commerciale que vous trouverez dans votre boîte aux lettres. Ce geste vous épargnera bien des déceptions parfois très douloureuses. Car ces loteries constituent actuellement l'un des pièges favoris des arnaqueurs.

Sagittaire : Tout ce qui, dans votre thème natal, est lié au plan financier, sera cette fois sous l'influence de planètes favorables, et vous devriez donc obtenir une amélioration sur ce plan. Attention, il ne faudra pas compter sur la chance pure : ce sont vos efforts personnels et votre travail qui seront à la source de cette embellie.

Capricorne : Ceux d'entre vous qui ont eu du mal à gérer leur budget ces derniers temps devraient mieux s'en sortir grâce à Vénus. Attention, cependant, à Pluton mal aspecté, qui pourra vous mettre dans l'obligation de faire des dépenses imprévues pour votre domicile ou vos proches.

Verseau : Vous devrez vous méfier des propositions financières qui vous seront faites ce jour. Il y aura vraisemblablement des embrouilles, là-dessous. Et si vous vous laissez embringer, vous risquez d'être entraîné dans une aventure catastrophique.

Poissons : Uranus soutiendra vos finances, vous incitant à éviter des dépenses excessives et à avoir des sursauts d'économie. L'aspect financier de la journée jouera également au niveau des idées qui pourraient vous enrichir. Une chance certaine concernant les jeux de hasard ; consultez votre nombre de chance du jour. Pour ceux qui attendent l'issue d'un procès ou d'un héritage, il y aura possibilité d'obtenir satisfaction au-delà de tout espoir.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Eyram AKAKPO
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé

Développement à la base

Le PAPV finance l'assainissement de la ville de Tchamba

Le développement des communautés à la base, est l'une des préoccupations majeures du gouvernement togolais. En effet, l'assainissement du cadre de vie des populations occupe une place prépondérante dans les 17 Objectifs de développement durable (ODD). A Tchamba, la ville respire un nouvel air grâce au Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV).

● **Eyram AKAKPO**

La ville de Tchamba, localité située à 350 km de la ville de Lomé, présente depuis quelques jours une nouvelle image. Complètement assainie, elle présente un visage qui tranche d'emblée avec son passé de milieu insalubre. Cette nouvelle image de la ville est le fruit du projet "Salubrité dans les villes du Togo" financé par le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV). L'objectif principal du programme est de doter les communautés d'infrastructures, notam-



ment celles sanitaires, afin de résoudre les problèmes de salubrité et de contribuer au développement des populations à la base en améliorant les conditions de

vie des populations. Avant 2017, la ville de Tchamba était confrontée à des problèmes d'assainissement.

Les couloirs de la ville étaient des points d'insalubrité qui avaient des répercussions sur la santé des habitants. De plus, des dépotoirs anarchiques jonchaient toutes les rues. La majorité des maisons disposaient des toilettes à ciel ouvert avec des tuyaux qui traversaient les ruelles, laissant couler des eaux usées. Mais avec l'arrivée du Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV), des solutions ont été trouvées à ces problèmes. Lancé en 2017, l'intervention du PAPV poursuit les mêmes objectifs que le PUDC, à savoir

contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures d'eau potable à travers la restauration de la desserte en eau potable dans les localités où les forages sont tombés en panne mais aussi à travers l'extension du réseau et points de distribution d'eau potable. Entre 2017 et 2018, d'importants ouvrages d'assainissement construits dans plusieurs quartiers, ont métamorphosé la ville. Trois blocs de latrines modernes, 175 mètres linéaires de caniveaux, 60 puisards, 3 ou-

vrages de franchissement et 500 mètres linéaires de la rue, 3 forages munis de panneaux photovoltaïques ont été ainsi réalisés pour un coût total de 149.388.750 (cent quarante-neuf millions trois cent quatre-vingt-huit mille sept cent cinquante) FCFA. 13 villes du Togo ont déjà bénéficié du projet de salubrité à savoir Lomé, Tsévié, Atakpamé, Kpalimé, Sokodé, Tchamba, Kara, Aného, Bafilo, Mango, Bassar, Pagouda et Dapaong. A Tchamba, le lancement du projet marquait le début d'une vaste offensive contre l'insalubrité dans cette ville.

Startup

Africa Netpreneur Prize Initiative 2020 lancé

La compétition des startups promue par le riche homme d'affaires et philanthrope chinois Jack Ma est à son édition 2020. Elle permettra de récompenser les héros de l'entrepreneuriat africain « Africa's Business Heroes » de cette année.

● **Vivien ATAKPABEM**

Elle offrira la possibilité à de jeunes entrepreneurs africains de gagner jusqu'à 300 000 \$, sur un jackpot en jeu de 1,5 million \$ pour booster leur activité. Au-delà des gains pécuniaires, l'objectif est d'identifier, de mettre en exergue et d'accompagner les héros-entrepreneurs africains qui créent un impact dans leurs communautés et construisent une économie plus inclusive pour l'avenir. Les lauréats auront la possibilité de faire une présentation devant des légendes du monde des affaires, de bénéficier d'une reconnaissance et d'une visibilité à l'échelle mondiale, d'un mentorat et d'une formation. Sont éligibles au programme, tous les candidats provenant des 54 pays africains, entrepreneurs, sans distinction d'âge ni de sexe. Ils peuvent can-

didater sur le portail officiel de l'initiative, jusqu'au 9 juin prochain. L'édition précédente a porté au pinacle la Nigériane Temie Giwa-Tibosun, CEO de Lifebank, une plateforme d'approvisionnement en sang, des centres de santé. Africa Netpreneur Prize Initiative (ANPI) est le programme philanthropique phare de la Fondation Jack Ma en Afrique, qui vise à accorder aux entrepreneurs à travers l'Afrique une plateforme pour développer leurs talents et leurs idées en affaires, et inspirer les autres à poursuivre l'entrepreneuriat. Ouvert aux entrepreneurs à travers tous les secteurs et pays africains, ABH se concentre particulièrement sur ceux qui bâtissent leurs communautés locales et œuvrent à résoudre les problèmes les plus urgents. La Fondation Jack Ma a annoncé avoir lancé officiellement la seconde édition du concours



au prix "Africa's Business Heroes" (ABH) avec des candidatures désormais ouvertes aux entrepreneurs africains venant des 54 pays africains, ainsi que de tous les secteurs, groupes d'âge et sexes. Le concours et la cérémonie de remise du prix ABH sont organisés par l'Initiative Africa

Netpreneur Prize (ANPI), le programme philanthropique phare de la Fondation Jack Ma en Afrique. ABH a fait ses débuts l'année dernière, il vise à identifier, soutenir et inspirer la prochaine génération d'entrepreneurs africains à laisser une empreinte dans leurs communautés locales,

à travailler pour résoudre les problèmes les plus urgents et à bâtir une économie plus durable et plus inclusive pour l'avenir. Chaque année, dix finalistes seront sélectionnés pour participer à un concours de présentation final qui sera diffusé en ligne à travers le continent. Lors de la grande

finale de cette année, les dix finalistes se partageront une récompense d'une somme de 1,5 million de dollars, contre 1 million l'an dernier, et auront accès à la communauté des chefs d'entreprise de l'ANPI pour tirer parti de l'expertise partagée des meilleures pratiques, de la formation et des ressources de la communauté. L'année dernière, le concours a reçu près de 10 000 candidatures de 50 pays africains. Les dix meilleurs finalistes de 2019 ont présenté leurs idées en affaires devant un jury éminent lors d'une cérémonie télévisée à Accra, au Ghana. Les finalistes représentaient une variété de secteurs – dont les cuisines virtuelles, l'agro-industrie technologique, les soins de santé et la pharmacie, le commerce électronique, les biens de consommation et les solutions d'approvisionnement en eau.

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



THERMOMETRE INFRAROUGE FRONTAL SANS CONTACT



Capteur IR



Ecran LCD

Bouton de
direction

Bouton de Mode

ON/OFF Mesure



Compartiment de Piles

Juste 1 seconde, pour
déterminer la température

Mesure de la température
corporelle: 1-5 cm de
distance du front.

Bipeur pour fièvre ou température
anormale (la valeur d'alarme peut
être définie par l'utilisateur)

📍 Nukafu, immeuble Agence moov

☎ TOGO: (+228) 91 04 65 65 - 90 51 30 30

NYUMBA



L'espace Loisirs

Nyumba

a ouvert ses portes!

Cité BOAD, Baguida, Lomé. Tél : 22 27 53 76